



# TERRITOIRES URBAINS

La lettre de France urbaine

Métropoles, CU, CA, villes centres et pôles métropolitains



# 152

Jeudi 29 novembre 2018

A la Une

## Les annonces présidentielles sur la transition écologique



En marge de l'installation, le matin même, du Haut Conseil pour le climat composé de 13 experts et chargé du suivi du respect par la France de sa trajectoire de baisse des émissions de gaz à effet de serre, France urbaine – représentée par **Jean-Patrick Masson**, adjoint au maire de Dijon – a été reçue le 27 novembre à l'Élysée, avec les membres du Conseil national de la transition écologique pour entendre les annonces du Président de la République concernant la stratégie de transition écologique de la France, dans un contexte marqué par les manifestations des Gilets jaunes.

Le Président de la République **Emmanuel Macron** a commencé son discours en exprimant sa profonde compréhension vis-à-vis des mécontentements exprimés par les Gilets jaunes. Il a admis qu'il y avait une urgence



sociale mais qu'il ne fallait pas pour autant renoncer à l'urgence climatique et au cap fixé pour réduire de manière drastique la part des énergies fossiles dans notre mix énergétique – celles-ci représentant en effet 70 % des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit aussi d'un enjeu d'autonomie pour notre pays, qui est actuellement dépendant des décisions d'autres pays producteurs de pétrole ou de gaz.

Il convient d'agir tant sur les déplacements, en développant les transports en commun et le covoiturage et en promouvant les technologies de véhicules propres, et sur les bâtiments, en axant les efforts sur le parc existant grâce à une enveloppe de 9 milliards d'euros, que sur les modes de production, en inventant une nouvelle industrie bas carbone.

Le Président de la République a rappelé son engagement de fermer toutes les centrales à charbon d'ici 2022, ce qui est un geste fort de la France alors que, parallèlement, d'autres pays continuent à en ouvrir. Il a confirmé un engagement résolu dans le développement des énergies renouvelables, grâce à la montée en puissance de la géothermie et de la méthanisation, à partir de déchets verts ou non, dans une optique d'économie circulaire. En matière d'électricité, la production éolienne sera triplée à l'horizon 2030 tandis que celle du photovoltaïque sera multipliée par cinq. Le premier parc éolien en mer sera mis en service au large de Saint-Nazaire d'ici la fin du mandat tandis que quatre nouveaux appels d'offres seront lancés. L'énergie hydraulique n'est pas oubliée.

S'agissant du nucléaire, le chef de l'État confirme le report de l'objectif de 50 % de nucléaire en 2035, et annonce, pour atteindre cet objectif, la fermeture de 14 réacteurs de 900 MW avant cette échéance : la fermeture de la centrale de Fessenheim en 2020, celle de 4 à 6 réacteurs avant 2030, et les autres dans les cinq années qui suivront. Le rythme dépendra des progrès qui seront réalisés d'ici là en matière de stockage de l'énergie, et du nombre de centrales à charbon qui fermeront dans les pays voisins. Il demeure en effet essentiel que le prix de l'énergie reste compétitif pour notre économie. Par ailleurs, EDF doit poursuivre ses recherches en vue de présenter d'ici à 2021 un programme visant à rendre l'énergie nucléaire à la fois compétitive et toujours plus sécurisée.

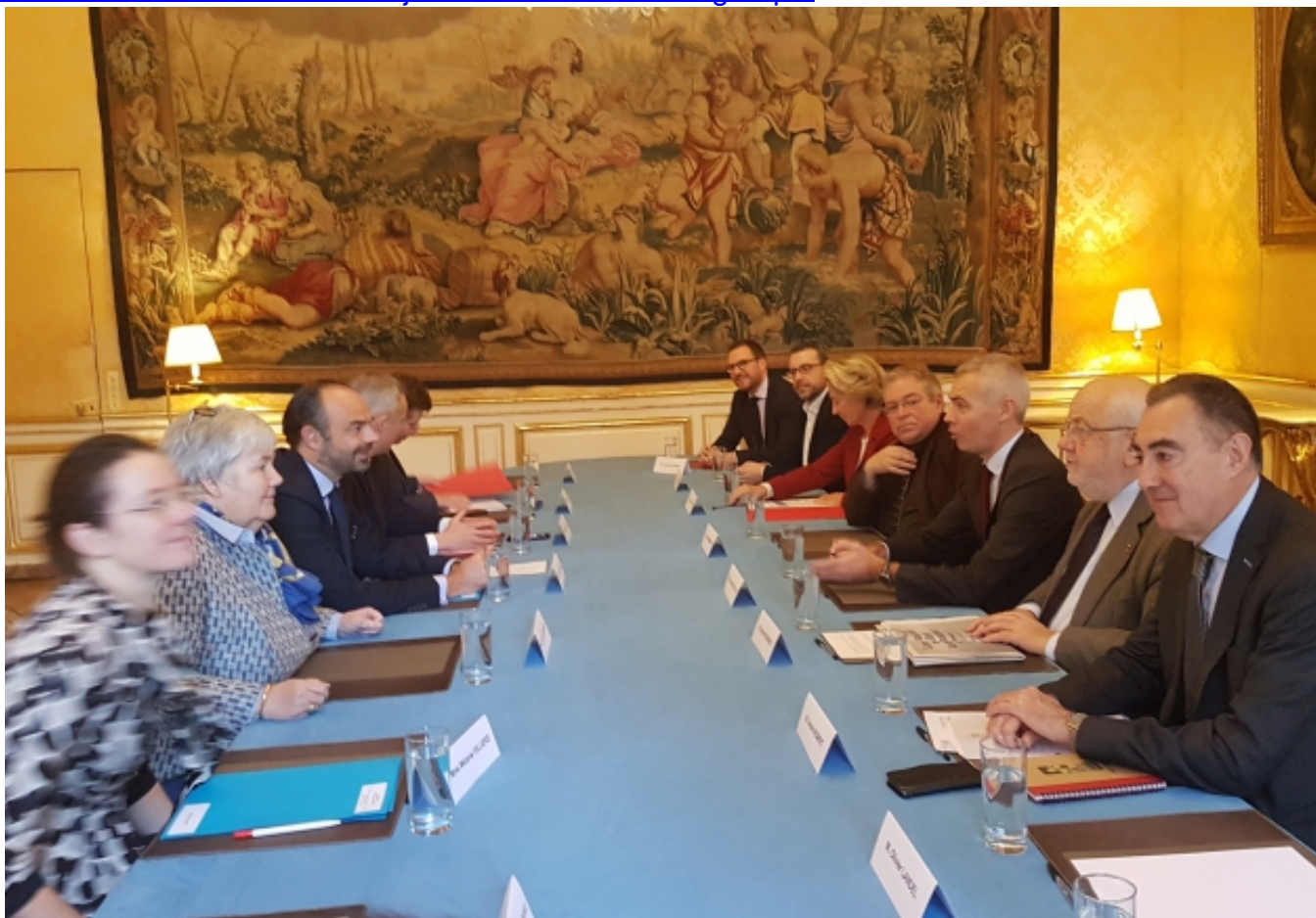
**Emmanuel Macron** souhaite inaugurer une nouvelle méthode avec les membres du Conseil national de la transition écologique afin d'aboutir à un ensemble de propositions concrètes et à un agenda des solutions et de protection. Les trois mois qui viennent seront employés à mettre en œuvre une véritable co-construction de la stratégie de transition écologique de la France, avec les nécessaires mesures d'accompagnement de la population. Cette co-construction, qui se fera au plus près du terrain, dans les territoires, devra impliquer l'ensemble des acteurs concernés, y compris avec les représentants des Gilets jaunes. Il constate que pour le moment, les réponses apportées sont trop abstraites, trop éloignées du terrain et qu'il faut des solutions tangibles, concrètes et simples dans leur utilisation.

Le chef de l'Etat a terminé son discours en revenant sur la crise des Gilets jaunes. Il a ainsi annoncé un dispositif permettant, en cas d'envolée du cours du pétrole, de ne pas répercuter de manière immédiate cette hausse sur les prix des carburants. Cette mesure sera intégrée dans le projet de loi de finances 2019 actuellement en cours de discussion au Parlement. Il propose également de systématiser les contrats de transition écologique avec des moyens associés. Analysant la crise actuelle comme une crise plus large de notre modèle démocratique, il appelle à la transformation de notre modèle économique et social. La société ne veut plus qu'on édicte des normes qui doivent s'appliquer de manière homogène sur l'ensemble du territoire national, elle est en demande de solutions concrètes, adaptées aux contextes locaux. Il appelle enfin à la construction d'un nouveau contrat social du XXIe siècle.

A la suite du discours du Président de la République, le Premier ministre est intervenu pour en préciser certains aspects. Il a notamment donné plus de détails sur la méthode de concertation : les différents collèges du Conseil national de la transition écologique seront invités très rapidement à formuler des propositions sur la manière d'organiser les débats territorialisés et d'y associer au mieux l'ensemble des acteurs. Dans la mesure où France urbaine n'est pas représentée au sein du Conseil national de la transition écologique, elle a formulé officiellement la demande d'être associée à cette phase de concertation qui s'ouvre. (Voir à ce sujet : [Déclinaison territoriale des enjeux de transition énergétique](#))

Contact : [Philippe Angotti](#)

## [Déclinaison territoriale des enjeux de transition énergétique](#)



Suite au [discours du Président de la République du 27 novembre 2018](#) sur la transition énergétique, le climat et les transports, le Premier ministre a engagé un cycle de consultation rapide en vue de d'organiser une concertation territoriale sur ces enjeux. Il a reçu dans la matinée de ce jeudi 29 novembre les neuf associations membres de la CNT. France urbaine était représenté par son secrétaire général **André Rossinot**, président de la métropole du Grand Nancy.

Le Premier ministre a rappelé son objectif que soient organisés des débats locaux permettant de faire émerger des solutions concrètes au plus près des besoins des habitants. Les représentants des associations d'élus ont insisté sur :

- la nécessité de faire précéder cette mobilisation locale d'annonces préalables de nature à la permettre,
- l'importance de prendre en compte les spécificités locales, y compris dans le choix des lieux des débats et des échelles d'organisation,
- le rôle fondamental des élus locaux et la nécessité d'affirmer plus clairement leurs compétences en la matière,
- l'affectation de ressources financières dédiées ; il a notamment été évoqué la territorialisation d'une part de la Contribution Climat Energie pour financer au plus près les actions à entreprendre.

Le Premier ministre poursuit ses consultations et devrait présenter ses conclusions très rapidement.

contact : [Philippe Angotti](#)





## [Audition sur la participation citoyenne](#)

29 novembre 2018

France urbaine a été auditionnée dans le cadre d'une « mission flash sur la démocratie locale et la participation citoyenne », mardi 27 novembre dernier, par les co-rapporteurs **Emilie Chalas**, députée de l'Isère, et **Hervé Saulignac**, député de l'Ardèche.

S'il s'agissait d'échanger sur les différentes initiatives territoriales en matière de participation citoyenne, cette sollicitation parlementaire n'a pas vocation à alourdir l'arsenal réglementaire de la participation citoyenne, mais plutôt d'en faciliter les usages voire d'intégrer un élargissement du droit à l'expérimentation.

**Malika Dati**, vice-présidente de la Métropole du Grand Nancy en charge de la participation et de la mobilité, et **Nicolas Vivier**, adjoint au maire de Cherbourg-en-Cotentin délégué à l'administration générale et à la citoyenneté, sont revenus à cette occasion sur leurs expériences communes. A Nancy, des « ateliers participatifs » ont été mis en place afin de susciter l'échange et de placer les citoyens moins dans une position de « consommateur » que dans un rôle de « constructeur », en parallèle d'initiatives comme « *La participation citoyenne en marchant* », qui engage élus et citoyens à aller à la rencontre des citoyens/usagers. **Malika Dati** a également avancé que, si les *civic tech* font partie intégrante des projets participatifs, l'usage ne saurait en être exclusif.

Des observations qui corroborent avec celles de **Nicolas Vivier**, qui a rappelé l'orientation stratégique de la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin d'aller vers une pleine collaboration avec les citoyens, de « convaincre les citoyens de cheminer avec la collectivité ». Cette acculturation de la participation citoyenne doit se faire, selon ses observations, avec chacun des services de la collectivité, qui doivent être sensibilisées à la consultation citoyenne.

Les deux élus ont par ailleurs mis en avant le rôle central de l'Education pour favoriser l'appétence à la participation, à la sphère publique : c'est au sein de l'école qu'il faut apprendre à débattre, à concerter.

Parmi les constats, certains des participants ont regretté le manque d'utilisation du dispositif de consultations locales (avec la question en filigrane de la diminution des seuils), ou ont évoqué l'utilisation des budgets participatifs et du lien plus global entre le citoyen et l'argent public, avec l'idée d'inclure directement les citoyens dans le fléchage des dépenses publiques.

Si l'objectif de cette mission flash est de rédiger une proposition de loi sur la base des différentes observations enregistrées, France urbaine fera parvenir à ses adhérents un questionnaire relatif aux « usages » de la participation citoyenne (nouvelles technologies, droit de pétition, consultations locales, etc.).

Contacts : [Sébastien Tison](#) et [Béatrice Clayssen](#)

## [La coopération interterritoriale des Portes de Gascogne à Toulouse Métropole](#)

29 novembre 2018

Le [lundi 26 novembre](#), **Jean-Luc Moudenc**, maire de Toulouse, président de Toulouse métropole et président de France urbaine, et **Raymond Vall**, sénateur du Gers et président de l'ANPP, avaient invité plusieurs députés, pour la plupart membres de la mission d'information et de la délégation aux collectivités et à la décentralisation de l'Assemblée nationale, à prendre connaissance des engagements concrets mis en place dans le cadre du contrat de réciprocité conclu entre Toulouse métropole et le PETR Portes de Gascogne.

Cette journée d'échanges fait notamment suite à la [remise du rapport de la mission d'information pour une nouvelle étape de la décentralisation](#), pour lequel France urbaine et l'ANPP ont été conjointement auditionnées.



Avait ainsi répondu présents **Jean-René Cazeneuve**, député du Gers et président de la délégation aux collectivités, **Jean-François Cesarini**, député du Vaucluse et co-rapporteur de la mission d'information, **Jean-Claude Leclabart**, député de la Somme, membre de la délégation et rapporteur d'une mission flash sur l'équilibre des territoires urbains et ruraux, et **Sandrine Mörch**, députée de la Haute-Garonne.

La première partie de la journée était consacrée au « contrat de réciprocité en pratique », avec notamment la présentation du projet de structuration de la filière Plantes aromatiques, alimentaires et médicinales (PAAM) et du Laboratoire d'Initiative rurale, du site de stockage Qualisol et d'un élevage de veaux, tous concernés et bénéficiaires du pacte de réciprocité.

La seconde partie de la rencontre s'est déroulée autour de l'avenir des territoires de projet, notamment dans la perspective de la création de l'Agence nationale de la Cohésion des territoires (cf. [le rapport de Serge Morvan](#) et [la proposition de loi](#)). A cette occasion, **Jean-François Cesarini**, en introduction des échanges, a souhaité souligner la nécessité de plus en plus forte de lutter contre la fracture territoriale.

Pour **Jean-Luc Moudenc**, seules les actions concrètes sont, au local, susceptibles de contribuer à rebâtir la confiance, notamment à l'égard des métropoles. De ce point de vue, l'un des axes majeurs de la coopération et de l'Alliance des territoires entre Toulouse métropole et les Portes de Gascogne réside dans les enjeux alimentaires, qui sont un bon moyen de relier l'urbain et le rural. Le président de France urbaine a également souligné l'importance de développer des modèles de coopération adaptés à chacun des territoires. **Raymond Vall**, abondant dans ce sens, a, quant à lui, estimé que, après une année de mise en œuvre, le contrat de réciprocité était vertueux pour les deux territoires.

Des échanges avec la salle ont ensuite pu avoir lieu, permettant aux différents participants de faire des propositions d'amendements à la [proposition de loi créant l'Agence nationale de la Cohésion des territoires telle qu'elle a été adoptée par le Sénat](#), dont notamment la nécessité de prévoir la possibilité de procéder à un mécénat de compétence dans le cadre de l'Agence afin que les collectivités ou leurs groupements puissent apporter à un territoire une aide en ingénierie, de donner accès à l'Agence à tous types de territoires – et pas seulement aux territoires administratifs ou aux territoires déjà dotés d'un projet institutionnel ...

Contact : [Chloé Mathieu](#)

## Act'Urbaines

### [L'expérimentation du Compte Financier Unique présenté par la DGFIP et la DGCL](#)

29 novembre 2018



La commission finances de France urbaine du 21 novembre 2018, a permis d'abordé lors de sa matinée « technique », l'introduction dans le PLF 2019 et par amendement gouvernemental, de l'expérimentation du Compte financier unique (CFU), en présence de **Philippe Gac**, chef du bureau des comptabilités locales de la DGFIP et de **Thierry Roux**, chef du bureau des budgets locaux et de l'analyse financière de la DGCL.

Alors que sous l'auspice du comité de fiabilité des comptes (DGFIP-DGCL/Cour des comptes/associations d'élus) a été acté la constitution d'un groupe de travail spécifique, sous l'égide des administrations centrales, dont l'objectif est de définir le cadre technique et réglementaire d'une expérimentation du CFU, en complément, et compte tenu de l'intérêt témoigné par



ses membres, France urbaine a décidé de mettre en place un groupe projet : à visée opérationnelle, celui-ci aura pour ambition d'accompagner les collectivités désireuses de se lancer dans l'expérimentation du CFU.

Les collectivités qui souhaitent s'engager activement dans une démarche d'expérimentation du CFU sont invitées à faire part de leur intérêt pour participer à la 1ère réunion du groupe projet de France urbaine, le 22 janvier de 10 à 13h.

Contacts : [Léah Chambord](#) et [Eloïse Foucault](#)

## [Enquête de lectorat](#)

15 novembre 2018



**Votre avis  
nous intéresse !**

Pour le numéro 150 de TERRITOIRES Urbains, la lettre d'information hebdomadaire de France urbaine, nous vous proposons un questionnaire de satisfaction afin de recueillir vos avis et votre ressenti sur la lettre et le site de France urbaine. Cela ne vous prendra qu'une dizaine de minutes pour répondre aux questions. Vos réponses et remarques nous permettront d'adapter à vos besoins et vos attentes la nouvelle formule de la Newsletter qui verra le jour avec le nouveau site d'ici la fin de l'année.

Par avance, merci !

[Lien vers le questionnaire ici](#)

[Contactez la rédaction de TERRITOIRES Urbains](#)

## [Calendrier parlementaire de la semaine du 26 novembre](#)

29 novembre 2018



Calendrier parlementaire de la semaine du 26 novembre

Contact : [Chloé Mathieu](#)

**Initiatives villes et agglos**



## Financements innovants : un atelier Paris Fonds Vert le 19 décembre



Créé en 2017 par la Ville de Paris, le Paris Fonds Vert est un fonds territorial d'investissement pour la transition écologique. Il a pour objectif d'investir dans des PME innovantes en matière de préservation environnementale et d'économie bas carbone, qui développent des projets d'envergure sur le territoire parisien.

Dans le cadre du City Finance Lab, un laboratoire sur les financements innovants en faveur de la transition écologique et énergétique soutenu par le réseau Climate-Kic, la ville de Paris a souhaité renforcer les échanges nationaux et européens autour du Paris Fonds Vert. Un guide de bonnes pratiques est en cours d'élaboration, à destination des villes françaises et européennes. Des visites de terrain sont également envisagées dans d'autres villes européennes, engagées sur des dispositifs financiers novateurs en faveur de la transition écologique et énergétique.

Le mercredi 19 décembre, à l'hôtel de ville, 9h-13h, la ville de Paris organise un atelier à destination des collectivités territoriales et réseaux de collectivités afin de présenter cet outil et, plus globalement, d'échanger sur les nouvelles formes de financement vertes. Les origines de l'initiative, les phases clés de la préfiguration du fonds, la procédure de sélection de la société de gestion chargée de gérer le fonds d'investissement, et, la gouvernance et les modalités d'investissement seront abordés. Un temps d'échange pour appréhender les questions institutionnelles et techniques relatives à ce nouvel outil est également prévu.

Si vous souhaitez participer, merci d'envoyer un courriel à Mme Charline Bruhat : [cb Bruhat@fmdv.net](mailto:cb Bruhat@fmdv.net)

## Agenda

04 décembre 2018

[Commission Numérique, le 4 décembre à Lyon](#)

05 décembre 2018

[Conseil d'Administration du 5 décembre 2018](#)

05 décembre 2018

[Commission Développement durable et Transition énergétique de 14h à 17h le 5 décembre](#)

12 décembre 2018

[Commission Education, le 12 décembre à Bordeaux](#)

18 décembre 2018

[Commission Tourisme, le 18 décembre 2018](#)

23 janvier 2019

[Voeux de France urbaine, le 23 janvier 2019](#)

30 janvier 2019

[Commission Finances, le 30 janvier 2019](#)

06 février 2019



[Conseil d'administration, le 6 février 2019](#)

06 février 2019

[Commission commune France urbaine/AdCF/FNAU, urbanisme, logement, mobilités, le 6 février 2019](#)

06 février 2019

[Commission Education, le 6 février 2019](#)

07 février 2019

[Commission stratégies alimentaires territoriales, le 7 février 2019](#)

12 février 2019

[Commission Développement économique](#)

28 mars 2019 - 29 mars 2019

[Journées Nationales de France urbaine à Toulouse](#)

03 avril 2019

[Commission Education, le 3 avril 2019](#)

14 mai 2019

[Commission Finances, le 14 mai 2019](#)

22 mai 2019

[Commission Education, le 22 mai 2019](#)

25 juin 2019

[3èmes Rencontres finances publiques - Paris](#)

05 juillet 2019

[L'intercommunalité en dialogue\(s\) à Nancy](#)

18 septembre 2019

[19ème Conférence des Villes](#)

Directeur de la Publication : Olivier Landel

Territoires urbains : une publication du Pôle communication-Information

France urbaine - 22, rue Joubert – 75009 Paris [www.franceurbaine.org](http://www.franceurbaine.org)

**URL source:** <http://oldfu.inexine.net/publications/territoires-urbains/territoires-urbains-ndeg152-lettre-hebdomadaire-france-urbaine>